

# APPEL À CANDIDATURE

## MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE PARTAGÉ DE LA RÉSIDENCE MON LOGIS

RUE GERMAINE TILLION, SAINT-LYÉ



01




### QUI PEUT CANDIDATER ?

✓ **Associations, collectifs citoyens, artistes, ou toute structure à but non lucratif ou d'économie sociale et solidaire.**

02

### CE QUE NOUS VOUS OFFRONS

 **Mise à disposition gracieuse d'un espace de 128 m2**

-  Une convention claire équivalente à un bail : Durée d'1 an renouvelable avec
-  un soutien logistique : local mis à disposition gratuitement, mutualisation possible avec d'autres associations, accompagnement pour le reporting et la communication.
-  Une collaboration gagnante : Mon Logis s'engage à vos côtés pour réussir votre projet.

03

### POURQUOI CANDIDATER ?

Une opportunité unique pour votre structure de :

- ✓ Développer des activités pour tous : ateliers, rencontres, projets artistiques, accompagnement administratif, etc.
- ✓ Bénéficier d'un local équipé (cuisine, sanitaires PMR, terrasse, bureau) sans loyer, seulement les charges à prévoir.
- ✓ Renforcer le vivre-ensemble entre générations et voisins.
- ✓ S'inscrire dans une dynamique locale soutenue par Mon Logis et la commune.

04

### CE QUE NOUS ATTENDONS DE VOUS

Un projet concret, inclusif et innovant qui répond à au moins un de ces objectifs :

- ◆ Favoriser les rencontres entre résidents (jeunes, seniors, familles).
- ◆ Accompagner les habitants dans leur quotidien (démarches, loisirs, santé).
- ◆ Promouvoir la solidarité et le développement durable.
- ◆ Animer la résidence avec des ateliers, événements ou projets culturels.

### COMMENT CANDIDATER ?

#### 1. Complétez le présent document :

- Présentation de votre structure (missions, expériences).
- Description de votre projet (objectifs, public cible, calendrier).
- Moyens humains et financiers prévus.
- Pièces administratives simplifiées (statuts, attestations, RIB, assurance).

#### 2. Envoyez-le avant le [date à préciser] :

- Par email : [communication@mon-logis.fr](mailto:communication@mon-logis.fr)
- Par courrier : Mon Logis, 44 av. du Général Gallieni, 10300 Sainte-Savine



05

## Préambule

Mon Logis, dans le cadre de sa politique de services aux clients, publie un appel à candidature pour la mise à disposition d'une salle commune, ci-après nommée espace partagé, située 14, rue Germaine Tillion 10180 Saint-Lyé.

Une visite préalable pourra être organisée, sous réserve d'un premier contact présentant vos intentions.

## Descriptif des locaux

Surface globale	Surface intérieur	Capacité d'accueil du public
128.48 m2	95.80 m2	59

### Liste des pièces et équipements :

- 1 dégagement
- 1 pièce principale de réception
- 1 espace cuisine ouvert avec 1 évier et 1 évacuation lave-vaisselle/lave-linge
- 1 Bureau
- 2 sanitaires PMR + 2 vasques
- 1 Cellier
- 1 Placard
- 1 local extérieur sécurisé
- 1 terrasse arrière
- 1 auvent avant



Plan de l'espace partagé en annexe, page 8

## Fonctionnement

Une convention de mise à disposition sera rédigée par Mon Logis. Celle-ci, comprendra les modalités d'utilisation de l'espace. Ces modalités devront être acceptées par la structure bénéficiaire via la signature de ladite convention. La durée de la convention sera d'un an, renouvelable sous les conditions suivantes :

- Un reporting trimestrielle des action menées
- Un bilan de l'année échue à remettre fin décembre
- Des actions correspondantes aux critères (voir page 4)

Le respect des délais de partage des éléments demandés constitue l'une des conditions de la poursuite du partenariat.

L'autre condition est le contenu des éléments transmis, ceux-ci devront comprendre des données :

- quantitatives de la fréquentation
- quantitatives des tranches d'âge
- quantitative & qualitative de la satisfaction
- qualitative de la nature des actions menées
- qualitative des souhaits exprimés par les personnes

## Loyer & Charges

La convention sera consentie à titre gratuit, hors charges récupérables. Mon Logis réclamera uniquement un dépôt de garantie à la structure lors de l'entrée dans les lieux. La structure s'engage à régler mensuellement, par prélèvement automatique, à Mon Logis la provision destinée aux charges récupérables afférentes à l'occupation des lieux mis à disposition, notamment les charges locatives. Le montant estimatif annuel sera notifié dans la convention de mise à disposition ainsi que le montant du dépôt de garantie.

La structure occupante contactera directement les opérateurs pour effectuer l'ouverture des compteurs (d'eau, d'électricité et de gaz) ainsi que les abonnements téléphoniques et internet. Les consommations de fluides seront à sa charge.



## Entretien, travaux & occupation de l'espace

La structure prendra les lieux dans leur état à la date de l'état des lieux d'entrée. L'entretien courant et les petites réparations sont à la charge du preneur ou du bailleur en fonction de leur nature. Cette répartition est détaillée dans le "guide d'entretien et de réparation" disponible sur notre site internet et commune à tous les locataires Mon Logis. Tous les travaux supplémentaires, aménagements intérieurs que la structure souhaiterait réaliser après son installation dans les lieux, ne pourront avoir lieu sans l'accord écrit de Mon Logis. Ces frais seront à la charge de la structure.

La structure devra assurer également le fonctionnement de son activité:

- Acquérir le matériel nécessaire
- Le mobilier
- Les consommables éventuels

## Objectifs de la mise à disposition de l'espace

Les objectifs recherchés par Mon Logis au travers de cette mise à disposition gracieuse sont de favoriser :

- La tranquillité résidentielle
- Les actions socioculturelles pour tous et notamment à destination des seniors
- Les actions d'accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives
- Les actions de développement durable et d'économie solidaire

Ce projet vise à améliorer le cadre de vie de la résidence, en mettant l'accent sur le vivre ensemble, les relations intergénérationnelles et l'accès à la culture. Aussi pour accompagner le développement des futures actions, ci-dessous sont détaillés des exemples d'objectifs opérationnels:

1. Créer des espaces et des temps de rencontre pour renforcer les liens entre les résidents.
2. Rassembler les jeunes et les seniors dans des activités communes.
3. Promouvoir la transmission de savoirs, d'expériences et de compétences entre générations.
4. Renforcer la participation des habitants à la vie de la résidence
5. Développer des projets avec les habitants pour répondre à leurs besoins et envies.
6. Soutenir les initiatives locales qui favorisent l'entraide, la solidarité & le développement durable.
7. Organiser des ateliers, des rencontres, des projets artistiques ou culturels.
8. Créer des moments de convivialité pour renforcer le sentiment d'appartenance à la résidence



## Conditions d'éligibilité et de recevabilité

Sont concernées exclusivement les structures régulièrement déclarées (en fonction de leur statut) et à jour de leurs cotisations sociales et fiscales, présentant un projet d'intérêt général sur le territoire concerné.

Le porteur de projet ne pourra pas être une organisation à but lucratif, ou du moins doit être dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou artistique.

Une attention particulière sera apportée aux candidatures des structures référencées sur la commune concernée.

Toute demande incomplète et n'ayant pas fait l'objet d'un retour après rappel des éléments manquants, ne sera pas prise en compte.

## Engagements

La structure retenue s'engage à respecter les valeurs de la République Française telles que : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Les activités à caractère politique, syndical ou culturel sont exclues.

## Critères de sélection du projet & examen des dossiers

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par une commission interne dans le cadre d'un examen comparatif qui permettra d'apprécier notamment les éléments suivants :

1. La cohérence entre les objectifs annoncés et les actions proposées.
2. L'adéquation du projet aux valeurs et aux objectifs de Mon Logis.
3. La quantité de bénéficiaires majoritaires, clients de Mon Logis
4. Les moyens humains dédiés à la réalisation des actions et la qualification des intervenants.
5. L'expérience du porteur de projet sur les sujets traités.
6. L'impact quantitatif et qualitatif estimé au sein du groupe et à l'échelle du quartier.

Chacun des 6 critères sera noté de 1 à 5 afin de départager les candidats.



## Financement des actions

La structure est encouragée à mobiliser les financements (Ville, EPCI, département, CARSAT etc.) nécessaires au projet pour mener à bien ses actions.

Si une participation des habitants devaient être demandées, cet aspect devra être justifié et motivé dans la réponse à l'appel à candidature. Cette participation éventuelle devra être ponctuelle et ne pourra pas conditionner l'accès à l'ensemble des actions proposées.

## Critères d'exclusion

Les dossiers de candidature ne pourront pas être étudiés s'ils sont :

- Incomplets à la date de clôture des candidatures.
- Transmis hors délai.
- Composés pour tout ou partie d'activités à caractère politique, syndical ou culturels.
- Composés d'actions soumises à une adhésion payante systématique et obligatoire

## Modalités de réponse à l'appel à candidature

1. Compléter le formulaire ci-après
2. **Le renvoyer, au plus tard, le 15 septembre 2026**
3. Fournir les pièces suivantes
  - a. Les statuts
  - b. Certificat SIRENE et/ou Kbis
  - c. Les attestations fiscales et sociales à jour de cotisations
  - d. RIB
  - e. L'attestation d'assurance à jour,
  - f. Le planning d'occupation et le calendrier des actions proposées,
  - g. La copie des diplômes et/ou certificat des animateurs,
  - h. Un compte rendu financier pour les associations ayant signées une convention de mise à disposition de local et/ou reçu une subvention en numéraire durant l'année N-1

Mon Logis fera connaître sa décision aux structures ayant répondu à l'appel à candidature sous 4 semaines à compter de la date butoir de transmission des formulaires de réponse.

Mon Logis se réserve également la possibilité de rencontrer les candidats si un besoin de présentation supplémentaire paraît nécessaire pour la sélection de la structure.

## Constitution et dépôt du dossier

Le présent appel à candidature, accompagné de son formulaire de réponse, peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet de MON LOGIS

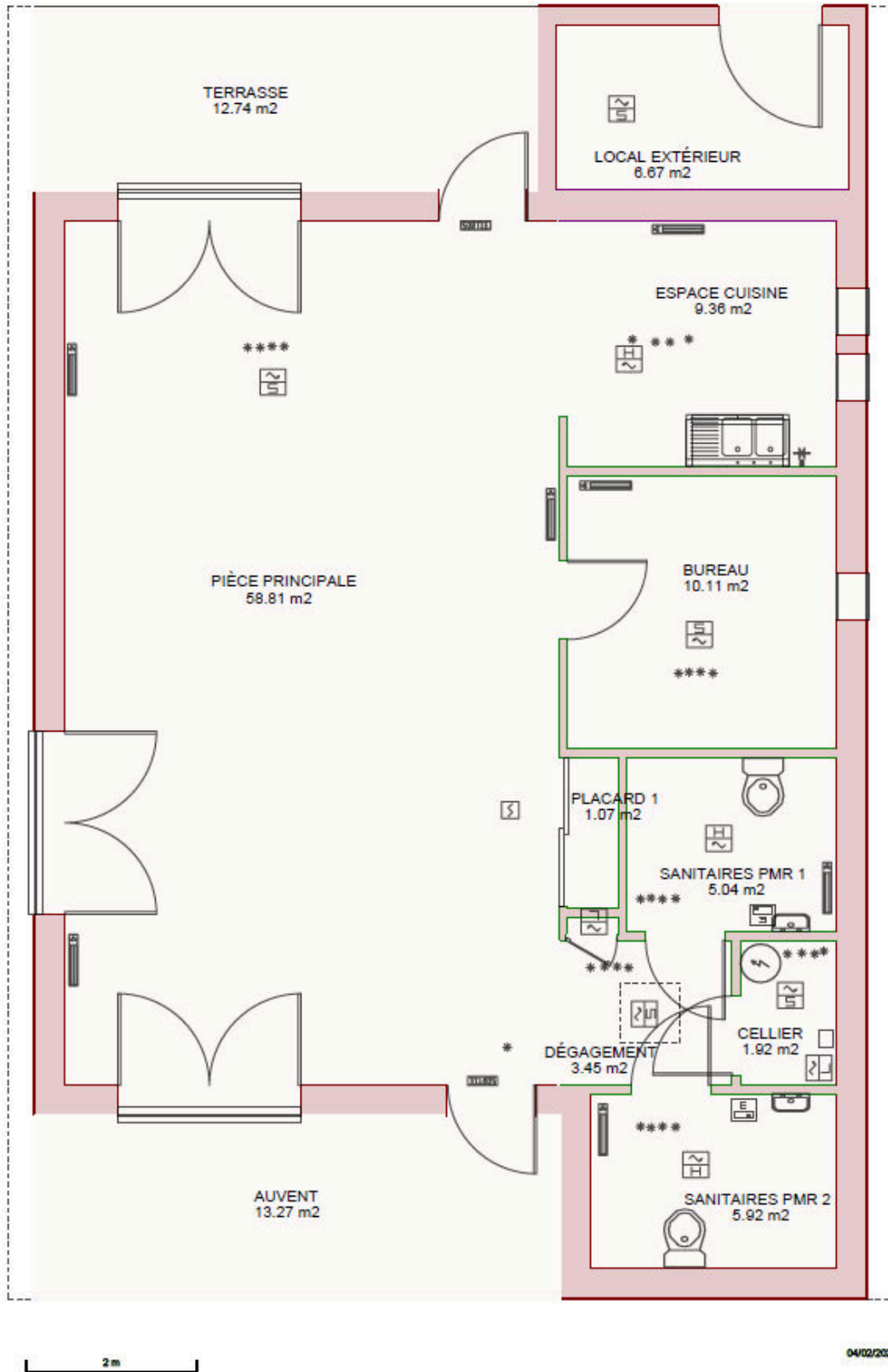
Le formulaire est à retourner par mail, avec l'ensemble des pièces justificatives (voir paragraphe dédié) ou par courrier avec pour objet :

“Réponse à l'appel à candidature pour la mise à disposition de l'espace partagé de la Résidence Mon Logis, rue Germaine Tillion, Saint-Lyé”

- [communication@mon-logis.fr](mailto:communication@mon-logis.fr)
- Mon Logis, 44, avenue du général Gallieni, 10300 Sainte-Savine



Annexes



# APPEL À CANDIDATURE POUR LA MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE PARTAGÉ DE LA RÉSIDENCE MON LOGIS, RUE GERMAINE TILLION, SAINT-LYÉ

## Annexes



Terrain :  
Adresse : rue de la Jonchère 10180 Saint Lyé  
Section : AN  
Parcelles : n°69, 70, 71, 72, 73 et 217  
Surface cadastrale : 18547,00m<sup>2</sup>

# FORMULAIRE DE RÉPONSE À L'APPEL À CANDIDATURE

CANDIDATURE POUR LA MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE PARTAGÉ DE LA  
RÉSIDENCE MON LOGIS, RUE GERMAINE TILLION À SAINT-LYÉ

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la structure

Statut juridique  Association  Artiste  Autres *Préciser*

Date de création de la structure

Adresse postale

Code postal  Commune

Resposable de la structure

Téléphone  E-mail

Réfèrent du projet (si différent)

Fonction et missions relatives au projet

Téléphone  E-mail

CANDIDATURE POUR LA MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE PARTAGÉ DE LA  
RÉSIDENTE MON LOGIS, RUE GERMAINE TILLION À SAINT-LYÉ

### PRÉSENTATION DE VOTRE STRUCTURE

Vous devez présenter les missions principales de votre structure ainsi que les projets phares menés au cours des 3 dernières années. Si vous n'avez pas ou peu d'antériorités, merci de préciser vos grandes ambitions.

CANDIDATURE POUR LA MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE PARTAGÉ DE LA  
RÉSIDENCE MON LOGIS, RUE GERMAINE TILLION À SAINT-LYÉ

## PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

Vous devez présenter les objectifs spécifiques aux actions qui seront menées au sein de l'espace partagé et présenter ces actions de manière synthétique.

Intitulé du projet

Contexte, pourquoi dans cette résidence ?

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Publics ciblés

CANDIDATURE POUR LA MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE PARTAGÉ DE LA  
RÉSIDENCE MON LOGIS, RUE GERMAINE TILLION À SAINT-LYÉ

## PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

Vous devez présenter les objectifs spécifiques aux actions qui seront menées au sein de l'espace partagé et présenter ces actions de manière synthétique.

Descriptif du projet

Indicateurs (nombre d'actions par an, nombre de participants etc.)

Calendrier prévisionnel (date d'entrée souhaitée, lancement etc.)

# FORMULAIRE DE RÉPONSE À L'APPEL À CANDIDATURE

CANDIDATURE POUR LA MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE PARTAGÉ DE LA  
RÉSIDENTE MON LOGIS, RUE GERMAINE TILLION À SAINT-LYÉ

## LES MOYENS HUMAINS

Présenter les acteurs de votre structure qui auront un lien direct avec l'espace partagé et le projet déployé en son sein.

NOM	PRÉNOM	DIPLÔME	QUALITÉ
M. Exemple	Exemple	BPJEPS	Bénévole de l'association

# FORMULAIRE DE RÉPONSE À L'APPEL À CANDIDATURE

CANDIDATURE POUR LA MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE PARTAGÉ DE LA RÉSIDENCE MON LOGIS, RUE GERMAINE TILLION À SAINT-LYÉ

## FINANCEMENT DE VOTRE PROJET

Il s'agit de pouvoir apprécier la faisabilité de votre projet au regard des financements que vous percevez et/ou que vous souhaitez solliciter.

	2025	Prévisionnel 2026
Europe		
État		
Région		
Département		
Commune		
Financements privés		
Ressources propres		
Autres		
<b>TOTAL</b>		

